



Randonnée des Sites Clunisiens Cluny de Bronze

Organisée par le CODEP 71

**Le bulletin d'inscription est à renvoyer,
accompagné du règlement (à l'ordre de
Comité Départemental de Cyclotourisme
71) à**

**Gilles Gourmelen
58 rue du Merle
71250 CLUNY**

**Joindre une enveloppe A5
timbrée à (nous consulter)
Pour l'envoi des documents**

Règlement de la Randonnée des Sites Clunisiens

Le CODEP 71 organise, contrôle et homologue une randonnée permanente dénommée **Randonnée des Sites Clunisiens, Cluny d'Argent**.

Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes, licenciés ou non, quelle que soit leur nationalité, régulièrement assurés pour la pratique du vélo.

Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés, au minimum en responsabilité civile par l'organisateur. Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de l'environnement.

Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte, parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Le participant fera viser son carnet de route par apposition d'un tampon ou par une photo du vélo devant le panneau de la localité ou devant un monument facilement identifiable dans les sites suivants :

Charolles, Semur-en-Brionnais, Marcigny, Baugy, Anzy-le-Duc, Châteauneuf, Charlieu, Iguerande, Varenne-l'Arconce, Bourbon-Lancy, Toulon-sur-Arroux, Sémelay, Saint-Honoré-les-Bains, Montambert, Paray-le-Monial, Digoin, Chantenay-Saint-Imbert, Mars-sur-Allier, Le Guétin, La Charité-sur-Loire, Guérgigny.

Le parcours sera effectué sans contrainte de date, ni de délais, ni de kilométrage, les circuits testés étant proposés et non imposés. Toutefois les dits circuits ont été élaborés pour éviter au maximum les routes à forte circulation et proposer l'accès le plus aisé aux sites. La randonnée est organisée en boucles au départ de trois Sites Clunisiens, des circuits de liaison sont proposés. Toutes les boucles peuvent être coupées en deux parties autour d'un lieu où l'on trouve camping, chambres d'hôtes et hôtels.

Boucle 1 : 83 km – dénivelé 900 m (Charolles rouge)
Boucle 2 : 110 km – dénivelé 1230 m (Charolles vert)
Boucle 3 : 88 km – dénivelé 1110 m (Bourbon-Lancy rouge)
Boucle 4 : 102 km – dénivelé 985 m (Bourbon-Lancy vert)
Boucle 5 : 115 km – dénivelé 550 m (Bourbon-Lancy violet)
Boucle 6 : 120 km – dénivelé 800 m (Nevers rouge)
Boucle 7 : 103 km – dénivelé 610 m (Nevers vert)

Le montant de l'inscription est fixé à 5 € pour les licenciés FFCT ,
Et 7 € pour les non licenciés FFCT. Un tarif de 2€ est réservé aux
moins de 18 ans licenciés ou non. Joindre une enveloppe A5 timbrée
pour 210 g.

Après homologation le participant recevra un diplôme.

Après inscription le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné
sur les curiosités et les aspects pratiques (hôtels, campings, vélocistes,
offices de tourisme) ainsi qu'une documentation touristique.



ARGENT

Randonnée
Des

SITES CLUNISIENS

Label National



www.ffct.org

FFCT CYCLOTOURISME